



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Polychlorobiphenyles

Question écrite n° 432

### Texte de la question

M Roland Blum attire l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'environnement, sur les formes de pollutions générées par les polychlorobiphenyles, autres que celles connues sous le nom de dioxine. En effet, les PCB sont dispersés par les avions de ligne ou ils entrent comme additifs anti-fouling dans le kérosène. Il a été constaté une accumulation de ces retombées en fin de chaîne alimentaire et chez l'homme. Il lui demande quelles mesures il envisage de prendre pour écarter cet additif des carburants avions.

### Texte de la réponse

Reponse. - La pollution par les polychlorobiphenyles et les produits voisins que sont les polychloroterphenyles a retenu depuis longtemps l'attention du departement ministeriel charge de l'environnement et celle des communautes europeennes ; l'usage de ces substances, limite depuis 1975-1976 aux systemes « clos », n'est plus autorise depuis 1986 dans ces memes systemes qu'a la condition qu'ils aient ete en service a cette date. L'utilisation des PCB comme additifs antisalissures dans le kerosene des avions serait donc contraire aux dispositions reglementaires existantes. Apres enquete approfondie, il apparait que les PCB n'entrent pas dans la composition des carburants pour l'aviation : leur efficacite antisalissure est tres reduite, la presence de chlore dans les PCB conduirait, apres la destruction des molecules a haute temperature dans les tuyeres, a des alterations importantes des reacteurs ; seule des additifs anti-electrostatiques et anti-oxydants, de nature chimique completement differente, seraient employes.

### Données clés

**Auteur :** [M. Blum Roland](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 432

**Rubrique :** Produits dangereux

**Ministère interrogé :** environnement

**Ministère attributaire :** environnement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 juillet 1988, page 2167